

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-2038

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	6 000 000
Hausse des salaires (<i>ligne nouvelle</i>)	6 000 000	0
TOTAUX	6 000 000	6 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement d'appel vis à interpeller le gouvernement sur la nécessaire hausse des salaires à effectuer.

C'est la DARES qui le dit. Le 1er octobre, la direction, qui dépend du ministère du travail, explique dans un rapport que « La forte poussée des tensions [...] résultent moins d'un problème de formation, déjà existant, que d'un problème d'attractivité dans une trentaine de métiers » [...] « l'apaisement des difficultés de recrutement (et la baisse du chômage) pourrait donc aussi passer par l'amélioration des conditions de travail et/ou la revalorisation des salaires dans certains métiers. »

Pour autant, le Gouvernement s'entête et préfère attaquer l'assurance chômage. Là où toutes les dépenses contraintes semblent augmenter continuellement, augmenter les salaires paraît être la seule réponse structurelle viable. C'est aussi un devoir envers ceux qui ont tenu le pays durant les confinements successifs.

D'autres pays à l'instar du Royaume-Uni ou de l'Espagne ont pris ce chemin. À nous de faire de même, il n'y a pas que les riches qui doivent profiter de cette relance.

À cette fin, le présent amendement augmente de 6 millions d'euros d'AE et CP l'action 01 d'un nouveau programme nommé "Hausse des salaires" via une diminution de 6 millions d'euros d'AE et CP l'action 09 "Systèmes d'information" du programme 155 « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail ».

Il s'agit ici d'un amendement d'appel, la somme ne pouvant être suffisante pour atteindre l'objectif décrit dans l'amendement.

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le gouvernement à lever le gage.